Conférence des ministres de l'Éducation des
États et gouvernements de la Francophonie

Termes de référence du

Concours des 10 mots de la Francophonie

Édition 2013

Contexte et justifications

Créée en 1960, la CONFEMEN est la plus ancienne institution de la Francophonie. L'un des objectifs visés par l'institution est de "nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération".

En vue d'atteindre cet objectif, la CONFEMEN s'est inscrite dans la célébration de la Journée internationale de la Francophonie à travers l'organisation depuis 2006 du Concours des 10 mots de la Francophonie.

Ce concours est organisé dans le cadre de la quinzaine de la Francophonie en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Groupe des Amis de la Francophonie au Sénégal et le gouvernement des pays participants et en collaboration avec l'Association des professeurs de français du Sénégal.

Activité d'écriture et d'illustration artistique autour des 10 mots choisis par les instances de la Francophonie, le concours est destiné aux élèves des écoles élémentaire et secondaire. L'édition 2013 porte sur la thématique : « Dis-moi dix mots semés au loin ». Les dix mots choisis sont : « atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà ».

Après correction et délibération d'un jury mis en place à cet effet, les meilleures productions nationales et supranationales sont primées lors d'une cérémonie officielle qui a lieu à Dakar (Sénégal). Les pays peuvent également organiser une cérémonie de récompense au niveau national.

D'un pays au départ (le Sénégal), le concours s'est élargi au fil des ans. Le processus d'extension a permis d'enregistrer la participation de cinq (05) pays en 2012 : le Sénégal, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Bénin.

En plus de ces pays déjà impliqués, l'édition de 2013, qui correspond à la 8e, devrait s'élargir à d'autres pays membres de la CONFEMEN.

Pour le Sénégal seul, l'édition 2012 a enregistré la participation de 113 établissements, correspondant à plus de 500 élèves dans la catégorie rédaction et plus de 169 élèves dans la catégorie illustration.

La cérémonie de remise des prix de 2012, présidée par le ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Président en exercice de la CONFEMEN, a réuni plus de 500 personnes (lauréats, élèves, enseignants, encadreurs, parents) et la presse qui a donné une grande visibilité à l'évènement. Elle s'est déroulée en présence de nombreux représentants diplomatiques et d'institutions qui ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'intérêt que suscite l'activité.

Objectifs

À travers le *Concours des 10 mots*, la CONFEMEN et ses partenaires veulent :

- renforcer les connaissances des élèves sur les fondements de la Francophonie ;
- raffermir leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone ;
- contribuer à la promotion de la langue française ;
- stimuler la créativité des élèves ;
- susciter le goût de l'écriture ;

- renforcer la visibilité des actions de la CONFEMEN et de ses partenaires dans le cadre de la promotion de la Francophonie ;
- contribuer au rayonnement des activités du GAF à travers tout le Sénégal.

Résultats attendus

- les connaissances des élèves sur les fondements de la Francophonie se sont renforcées ;
- le sentiment d'appartenance des élèves à la communauté francophone s'est raffermi ;
- la contribution à la promotion de la langue française est faite ;
- la créativité des élèves a été stimulée ;
- la visibilité des actions de la CONFEMEN, du GAF et de ses partenaires dans le cadre de la promotion de la Francophonie est renforcée.

Stratégies de mise en œuvre

La CONFEMEN et ses partenaires mettent en œuvre les stratégies ci-après :

- la CONFEMEN se charge de transmettre le règlement et les sujets du concours à travers une correspondance adressée aux ministres de l'éducation des pays participants ;
- chaque pays prend les dispositions nécessaires pour une large diffusion du règlement et des sujets auprès des établissements d'enseignement primaire et secondaire ;
- les établissements font remonter les trois meilleures réalisations de leurs élèves dans chacune des catégories ;
- un jury national est chargé de sélectionner les trois meilleures productions de chaque catégorie et qui seront acheminées à la CONFEMEN ;
- à l'issue des sélections nationales, un jury supranational sélectionnera une production gagnante dans chaque catégorie parmi les premiers prix des pays participants ;
- à l'issue de toutes les délibérations, une cérémonie officielle est organisée pour primer les lauréats nationaux et les lauréats supranationaux ;
- les meilleures productions feront l'objet d'un document qui sera édité et publié.

Ressources et promotion du concours

Composition des prix

L'organisation du concours nécessite l'appui des donateurs pour constituer les prix qui sont en espèces et en nature (ouvrages, matériel didactique, matériel informatique, abonnements à des magazines, objets de promotion et toute autre contribution susceptible de motiver les élèves).

Promotion et visibilité du concours

La contribution des partenaires permet également d'assurer une forte médiatisation du concours, de renforcer la visibilité des activités menées dans le cadre de la quinzaine de la Francophonie, d'informer et de motiver les élèves à prendre une part active à la manifestation.

Transport et hébergement

Le transport et l'hébergement ont un coût qui nécessite également un renforcement du partenariat et du soutien pour y faire face. La prise en charge des lauréats et de leurs encadreurs venant des régions du Sénégal et des autres pays participants est une charge budgétaire importante à assurer avec l'appui des partenaires.

Supports de communication

Le *Concours des 10 mots* offre la possibilité aux partenaires de marquer leur présence sur des supports de communication, notamment :

- le recueil des textes de l'édition 2013 ;
- les médias invités (radios, télévisions, journaux / nationaux et internationaux) qui feront mention des partenaires ;
- les cartons d'invitation, les banderoles, les programmes, les prospectus et les tee-shirts.

Date et lieu

L'édition 2013 sera organisée dans la période de janvier à mars 2013. La cérémonie de remise des prix aux lauréats se tiendra à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Francophonie. Le lieu et la date précise de la cérémonie de remise des prix seront fixés en concertation avec le GAF/Sénégal et communiqués en temps opportun.